



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Affaire suivie par Diane NARDIN
diane.nardin@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 22

Metz, le 6 novembre 2017

le directeur départemental

à

**Monsieur le Maire
de CHARLY-ORADOUR
Mairie
16A Rue du 10 Juin
57640 CHARLY-ORADOUR**

Objet : Lotissement « les Jardins de Charly » à CHARLY-ORADOUR
Dossier de déclaration « eaux pluviales » N°57-2017-00237

P.J : Récépissé de déclaration
Courrier de notification
Dossier de déclaration déposé le 30 mai 2017 et note complémentaire du 25 octobre 2017

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du porté à connaissance, au titre de l'article R214-32 du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Lotissement « les Jardins de Charly » à CHARLY-ORADOUR**

Ce dossier a été déposé par : TERRALIA AMENAGEMENT

Je vous transmets sous ce pli un exemplaire du récépissé de déclaration accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER